

Parcours d'Education artistique et culturelle

Titre du projet : **Histoire des Arts**

Madame E. Boisselier & Monsieur L. Autem

L'épreuve orale se compose de deux parties :

- Première partie : *exposé* du projet choisi
 - 5 minutes (candidature individuelle)
 - 10 minutes (candidature collective)

- Deuxième partie : *entretien* avec le jury
 - 10 minutes (candidature individuelle)
 - 15 minutes (candidature collective)

Il est rappelé que, pour les candidatures collectives, les membres du groupe doivent se répartir la parole équitablement en amont.

L'utilisation d'un diaporama, d'un logiciel informatique, d'une production concrète ou d'un document en lien avec la présentation sera appréciée par le jury, mais n'est pas une obligation.

Cette notice fournit un appui pour la préparation de l'épreuve orale, il n'est pas un document officiel ou une méthode à suivre scrupuleusement.

Proposition de structuration de la partie <i>exposé</i>
--

- Présentation rapide des éléments principaux de l'œuvre (artiste, date, dimensions...)
- Description de l'œuvre, et présentation des éléments plastiques ainsi que contextuels significatifs (contexte historique, culturel, mouvement artistique, type d'œuvre...)
- Interprétation de l'œuvre (liens tissés entre forme, contexte, fond, intentions de l'artiste).
- Croisement / Comparaison de l'œuvre avec une autre (choisie par les candidats).

Éléments de réflexion pour la partie *Entretien*

De manière générale, tout élément évoqué lors de l'exposé pourra être approfondi lors de l'entretien.

- Dégager un questionnement et/ou un point de vue global sur l'œuvre étudiée et l'inscrire dans une thématique, en s'appuyant notamment sur une autre œuvre.
- Donner un point de vue personnel et éclairé sur l'œuvre présentée.
- Présenter une pratique ou création personnelle qui s'inscrit dans une démarche similaire de celle de l'œuvre étudiée (pratique / création travaillée en classe ou non).